

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des bilatérales CH-UE : libre circulation des personnes (4DR2482)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	8
Master en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	8

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

AMARELLE Cesla, professeure ordinaire, cesla.amarelle@unine.ch, Bureau 220 (Bréguet 1).
AERNI Maïna, assistante doctorante, maina.aerni@unine.ch, Bureau 217 (Bréguet 1).
FIROUZI Yanis, assistant doctorant, yanis.firouzi@unine.ch, Bureau 217 (Bréguet 1).

Contenu

Ce cours a pour objet l'étude spécifique des accords bilatéraux CH-UE et de la politique européenne de la Suisse. Après une présentation des principales évolutions dans les relations CH-UE et plus largement entre l'UE et ses voisins, le cours se concentre sur les questions institutionnelles posées par le cadre bilatéral (cadre général du droit « bilatéral », du nouveau cadre des « Bilatérales III » et arrêté fédéral de stabilisation, portée de la parallélité, de la dynamique du développement du droit et du règlement des différends), sur les différentes manières dont le droit de l'UE influence le droit suisse et sur la pratique de la « reprise autonome » du droit de l'UE par la Suisse.

Le contenu essentiel des principaux accords relatif au marché intérieur sont étudiés, en particulier l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) par le biais de la jurisprudence du Tribunal fédéral et de la Cour de justice de l'Union européenne ainsi que des décisions du Comité mixte. Outre l'exploration des principales dispositions de l'ALCP (interdiction générale de discrimination, statut de travailleur, d'indépendant, de prestataire de services, personne sans activité économique), le cours porte sur les problèmes actuels dans l'application de l'ALCP (travailleurs détachés et protection salariale, chômage et accès à l'aide sociale, télétravail transfrontalier, coordination des systèmes de sécurité sociale et reconnaissance des diplômes). Des éclairages détaillés portant sur d'autres accords spécifiques principaux sont également traités, en particulier l'accord relatif à la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM), les marchés publics, les transports ainsi que les programmes-cadres pour la recherche et l'innovation (Horizon Europe, Digital Europe). Une étude sur la deuxième génération d'accords par le biais des Accords d'association à Schengen et à Dublin sont également analysés.

Afin de comprendre l'action plus générale du partenaire européen, le cours se propose dans une dernière partie de traiter les principes fondamentaux de l'action extérieure de l'UE et d'explorer tant son cadre d'action classique (politique commerciale) que les nouveaux champs de la politique extérieure européenne (politique migratoire).

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 min (question théorique et/ou analyse d'un cas pratique), précédé d'un temps de préparation.

Modalités de rattrapage

Les modalités de l'examen de rattrapage sont les mêmes que celles de l'examen initial.

Documentation

Tous les documents préparatoires nécessaires se trouvent sur Moodle.

Pré-requis

Aucun.

Forme de l'enseignement

Cours agrémenté de cas pratiques et de lectures préparatoires.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des bilatérales CH-UE : libre circulation des personnes (4DR2482)

- Analyser les fondements juridiques du droit des bilatérales CH-UE.
- Expliquer les instruments et mécanismes de régulation des différentes générations d'accords.
- Interpréter l'action extérieure de l'UE tant du point de vue institutionnel que sur le plan de ses politiques spécifiques (politique commerciale et politique migratoire).
- Questionner les interactions entre la régulation bilatérale et la régulation multilatérale OMC dans différents domaines.
- Analyser des études de cas sur la base des litiges récents dans le cadre des différents accords.

Compétences transférables

- Communiquer ses connaissances, par écrit et/ou par oral, de manière rigoureuse et scientifique sur des domaines juridiques sensibles et qui requièrent l'application du droit suisse, européen et international.
- Stimuler son esprit critique et appliquer ses connaissances à des situations actuelles concrètes.
- Expérimenter des analyses juridiques complexes basées sur des approches méthodologiques différentes au travers de l'analyse d'un domaine juridique très dynamique et en tension permanente.